



COUR D'APPEL DE VERSAILLES

TRIBUNAL DE PROXIMITÉ DE COURBEVOIE,
CHAMBRE DÉTACHÉE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE NANTERRE

Le vice-président

NOTE DE SERVICE A L'ATTENTION DES AVOCATS Prise de date d'audiences

Le tribunal avait décidé suite à l'AG plénière exceptionnelle du 24 juin 2019, que les prises de date se feraient exclusivement les mardi matins et vendredi matins par téléphone.

Cette méthode semblait indispensable pour faire face à la charge de travail supplémentaire au greffe civil suite au sévère déficit du personnel et à l'augmentation des contentieux, notamment les élections professionnelles.

Néanmoins plusieurs d'entre vous nous ont fait part de vos difficultés récurrentes pour obtenir une date d'audience auprès du greffe civil.

Aussi et suite à l'Assemblée Générale plénière du tribunal d'instance de Courbevoie du 13 décembre 2019, **les dates seront désormais prises exclusivement par courriel** sur le modèle du Tribunal d'Instance de Boulogne-Billancourt.

Cette prise de date par courriel (civil.tprx-courbevoie@justice.fr) vous permettra d'avoir une trace de votre demande, de ne plus perdre de temps au téléphone et d'obtenir une date d'audience en dehors du mardi et du vendredi.

Dès lors, pour les demandes de date d'audience, nous vous indiquons qu'il vous faudra
=> préciser dans l'objet du message « demande de date audience » et « fond » ou « référé »
=> dans le corps du message,

*le type d'affaire, soit :

- CHARGES DE COPROPRIETE (le Mardi à 9h30)
- LOCATIF (Jeudi à 9h30)
- CREDIT (Jeudi à 9h30)
- Autres (Mardi à 9h30)

*les noms du demandeur et du défendeur

*coordonnées utiles ;

Cette prise de dates par courriel sera mise en place progressivement à partir du 15 janvier 2020.

Le chef de service

TP
25 rue du président Kruger
92400 COURBEVOIE
Téléphone 01 43 33 03 42

A Courbevoie le 10 janvier 2020

La vice présidente